La Russie de Poutine : entre besoin de sécurité et volonté de (toute) puissance[1]

Roger K. KOUDÉ

Titulaire de la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité », Professeur de Droit international à l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) l'Université catholique de Lyon (UCLy), Lyon - France

La Russie est un pays unique au monde !

En effet, avec une superficie de 17 125 191 Km2, soit plus de quatre fois la taille géographique de l'Union européenne et ses 27 Etats membres, la Russie est le plus grand pays au monde mais pour une population de seulement 146 170 015 habitants. De même, avec 20 622 Km de frontières terrestres et 14 pays voisins, la Russie est un pays vulnérable à plus d'un titre et cela semble expliquer en grande partie son reflexe sécuritaire qui se traduit souvent par une volonté permanente de puissance, voire de toute puissance.

La prise en considération de ce facteur géographique, à savoir l'immensité du territoire national et l'importance des frontières extérieures, permet de mieux saisir la portée du besoin récurrent de sécurité quasi obsessionnel de la Russie. A ce facteur géographique, il faut sans doute prendre également en considération un autre facteur plutôt historique et géopolitique lié à l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 et à l'extension ininterrompue de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) qui n'a cessé d'inquiéter Moscou. Une analyse attentive du discours accusateur du président russe Vladimir Poutine, prononcé le 24 février 2022, permet d'étayer cette hypothèse et les nombreux enjeux qui s'y rapportent.

[1] Les citations du discours du Chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, prononcé le 24 février 2022, sont tirées de la traduction en français faite par Gaël-Georges Moullec, « Intervention du Président Poutine » (Revue politique et parlementaire, 24 février 2022). La présente réflexion vient à la suite d'un article de l'auteur intitulé : « La Russie de Poutine : entre besoin de sécurité et volonté de (toute) puissance », Revue politique et parlementaire, 24 mars 2022.

Ainsi, dans ce discours accusateur, prononcé juste avant l'invasion de l'Ukraine, le chef de l'Etat russe Vladimir Poutine a notamment évoqué le droit à « la légitime défense » et le droit à la survie de son pays. Il a alors explicitement cité l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui reconnaît effectivement à tout Etat le droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, en cas d'agression armée, *« […] jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.* »

Du discours du 24 février 2022, c'est essentiellement la menace de recourir au besoin à l'arme nucléaire qui a particulièrement retenu l'attention. En effet, le Chef de l'Etat russe n'a pas hésité à menacer, en des termes à peine voilés, de recourir aux importants moyens nucléaires dont dispose son pays : « *Quiconque tente d'interférer avec nous, et encore moins de mettre en danger notre pays et notre peuple, doit savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et vous conduira à des conséquences auxquelles vous n'avez jamais été confrontés dans votre histoire.* »

La crainte russe d'une agression qui viendrait de l'Ouest est en réalité une préoccupation infernale et ancestrale, qui semble aujourd'hui se doubler d'un possible sentiment d'humiliation.

1 Du sentiment d'humiliation à la question de « légitime défense »

Pour le Chef de l'Etat russe, il y aurait chez les Occidentaux une volonté manifeste et constante d'humilier la Russie, entre autres en foulant allégrement aux pieds ses aspirations les plus légitimes en matière de sécurité : « *Pourquoi cette façon insolente de* [nous] *parler depuis une position d'exclusivité, d'infaillibilité et de permissivité ? D'où vient cette attitude indifférente et dédaigneuse à l'égard de nos intérêts et de nos demandes parfaitement légitimes ?* »

Suivant toujours cette logique d'accusation, le président russe voit chez les Occidentaux « *un état d'euphorie né de leur supériorité absolue, une sorte d'absolutisme moderne, qui plus est, sur fond de faible niveau de culture générale et d'arrogance de ceux qui ont préparé, adopté et fait passer les décisions qui n'étaient profitables que pour eux-mêmes.* »

Mais, au-delà de ce ressenti, qui reste sujet à débat, Vladimir Poutine tient les membres de l'OTAN pour responsables « *des menaces fondamentales qui, d'années en années, étape par étape, sont créées de manière flagrante et sans cérémonie* » ! Et au patron du Kremlin de préciser : « […] *l'Alliance de l'Atlantique Nord, malgré toutes nos protestations et nos préoccupations, ne cesse de s'étendre. La machine de guerre est en marche et* […] *s'approche au plus près de nos frontières.* »

Il faut dire que la question de fond reste le besoin permanent de sécurité qui est une question existentielle pour un pays qui se sent permanemment exposé à des menaces extérieures qui, selon sa lecture des événements, ne pourraient être qu'occidentales. Le président Vladimir Poutine a d'ailleurs évoqué le fait que la Russie était acculée par les avancées ininterrompues de l'OTAN à ses portes depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. En effet, les vagues successives d'adhésion des ex-alliés de Moscou à cette organisation est toujours perçue comme une menace pour la survie même de

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

la Russie : « *Ceux qui aspirent à la domination du monde déclarent publiquement, en toute impunité et, je le souligne, sans aucune justification, que nous, la Russie, sommes leur ennemi.* »

Convaincu de la volonté de l'Occident d'anéantir la Russie, le président russe soutient que son pays était préparé à faire face à ce qu'il qualifie de « chantage impudent et permanent » : « *En effet, ils disposent aujourd'hui d'importantes capacités financières, scientifiques, technologiques et militaires. Nous en sommes conscients et évaluons objectivement les menaces qui sonnent constamment à notre adresse dans le domaine de l'économie, ainsi que notre capacité à résister à ce chantage impudent et permanent.* »

En partant également de l'idée selon laquelle il serait complètement irresponsable de la part de la Russie de se contenter de regarder ce qu'il se passe à ses frontières et qui menacerait son existence même en tant qu'Etat souverain, Vladimir Poutine cherchait visiblement à convaincre ses compatriotes de la nécessité de prendre les devants : « *Aujourd'hui déjà, alors que l'OTAN s'étend vers l'Est, la situation de notre pays empire et devient chaque année plus dangereuse. De plus, ces derniers jours, les dirigeants de l'OTAN ont explicitement parlé de la nécessité d'accélérer, de forcer l'infrastructure de l'alliance jusqu'aux frontières de la Russie. En d'autres termes, ils renforcent leur position.* »

Pour lui, c'est en fin de compte une question de vie ou de mort. Ainsi, les actions à entreprendre seraient de nature à préserver l'avenir de la Russie en tant que Nation : « *Il s'agit d'une menace réelle, non seulement pour nos intérêts, mais aussi pour l'existence même de notre Etat, pour sa souveraineté. C'est la ligne rouge qui a été évoquée à plusieurs reprises. Ils* (les Occidentaux) *l'ont franchi* », a-t-il précisé.

Le Chef de l'Etat russe, qui dénonce dans son discours accusateur l'invasion de l'Irak en 2003 par les Etats-Unis, au nom d'un prétendu droit à la légitime défense préventive, procède paradoxalement de la même manière sans le dire, en ordonnant l'invasion de l'Ukraine. Or, il ne fait aucun doute que l'idée d'une légitime défense préventive est intrinsèquement porteuse de risques d'escalade car elle comporte une part importante de subjectivité par rapport à la réalité de la menace. C'est sans doute cette approche de la légitime défense, préventive donc, qui a conduit le président russe à envahir, à son tour et en violation flagrante du droit international, l'Etat voisin d'Ukraine. Le motif avancé était que ce pays représentait désormais une réelle menace à la sécurité de la Fédération de Russie : « [...] *la Russie ne peut se sentir en sécurité, ne peut se développer, ne peut exister avec une menace constante émanant du territoire de l'actuelle Ukraine.* »

2 Sécurité et stratégies : quelques enseignements avec Jean Baechler

On sait par Jean Baechler que le besoin de sécurité, qui est un besoin naturel de l'homme et des sociétés, peut conduire à adopter différentes stratégies[2]. L'auteur en identifie principalement trois, à savoir la puissance, la dépendance et la reconnaissance de l'autre comme soi-même.

[2] *Le pouvoir pur*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, p. 173-177.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

La *puissance*, qui est généralement aussi grande que l'insécurité ressentie, peut aller jusqu'à la toute-puissance. Or, la puissance étant un effort permanent de domination, nul ne peut objectivement être puissant seul. C'est toujours contre autrui que se développe, se mesure et se déploie la puissance. C'est donc une évidence que celui qui détient la puissance a tendance à l'employer pour établir sa domination sur les autres. Et, en le faisant, il trouvera toujours des raisons quelconques, bonnes ou mauvaises, pour justifier ses actions de domination. Le fameux « Discours des Méliens aux Athéniens » est à ce titre d'une actualité saisissante : « *Etant donné ce qu'on peut supposer des dieux et ce qu'on sait avec certitude des hommes, nous croyons que les uns et les autres obéissent nécessairement à une loi de nature qui les pousse à dominer les autres chaque fois qu'ils sont les plus forts. Cette loi, ce n'est pas nous qui l'avons faite et nous ne sommes pas les premiers à l'avoir mise en application une fois qu'elle a été établie. D'autres nous l'ont transmise et nous lui obéissons, comme le feront tous ceux qui viendront après nous. Nous savons que vous-mêmes, ou tout autre peuple, vous n'agiriez pas autrement si vous disposiez d'une puissance comparable à la nôtre*[3]. »

La *dépendance*, qui peut avoir pour effet, fort paradoxalement d'ailleurs, de pousser le puissant au sadisme. Ce procédé est l'un des moyens les plus sûrs pour le puissant de pousser le vaincu ou le protégé à la révolte…

La *reconnaissance de l'autre comme soi-même*, qui est la condition *sine qua non* pour une paix qui soit juste et durable. C'est d'ailleurs cette solution qui est proposée par la Charte des Nations Unies, dès ses dispositions préambulaires, en consacrant le fameux principe de l'égalité de toutes les nations, grandes et petites[4]. Ce principe, quelque peu révolutionnaire dans les relations internationales, est assorti de la volonté des peuples des Nations Unies de fonder désormais les rapports entre Etats sur le principe d'amitié et de respect mutuel[5]. On peut s'autoriser à dire que ces deux principes sont parmi les solutions indépassables dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales. En effet, nous n'avons pas encore trouvé d'autres idées plus puissantes et plus révolutionnaires que ces deux principes essentiels pour une paix qui soit à la fois juste et durable à l'échelle du monde.

Des trois stratégies évoquées par Jean Baechler, il ne fait aucun doute que c'est bien la stratégie de puissance qu'a toujours adoptée la Russie qui est effectivement l'une des principales grandes puissances de rang mondial. En recourant à la force contre son voisin ukrainien, après avoir annexé purement et simplement la Crimée en 2014, le tout en violation flagrante des principes axiaux du droit international, la Russie témoigne clairement d'une volonté de puissance impériale. Et c'est Vladimir Poutine lui-même qui semble le confesser : « *Dans le domaine militaire, la Russie moderne, même après l'effondrement de l'URSS*[6] *et la perte d'une grande partie de son potentiel, est aujourd'hui l'une des puissances nucléaires les plus importantes du monde et dispose en outre d'avantages certains dans un certain nombre d'armements de pointe. A cet égard, personne ne doit douter qu'une attaque directe contre notre*

[3] Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, III, 105, 2.
[4] Charte des Nations Unies (Préambule, 2).
[5] Charte des Nations Unies (article 1er, al. 2).
[6] Nous soulignons : Union des républiques socialistes soviétiques (30 décembre 1922 – 26 décembre 1991).

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

pays entraînerait une défaite et des conséquences désastreuses pour tout agresseur potentiel. »

3 La nécessité de préserver les valeurs et le magistère des Nations Unies

Si rien ne peut justifier ou même excuser l'agression de l'Ukraine par son puissant voisin, on ne peut cependant pas faire abstraction du fait que c'est en réalité par le même procédé que s'était opérée l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis en 2003, sur la base d'une accusation qui s'était révélée totalement fausse. De même, bien que la situation soit assez différente, on pourrait néanmoins s'interroger aujourd'hui encore sur la pertinence de l'intervention d'autorité de l'OTAN au Kosovo en 1999. Cette campagne militaire de l'OTAN a été également menée en contournant le Conseil de sécurité et en violant le magistère des Nations Unies. Il n'est pas superfétatoire non plus de rappeler que c'est toujours cette logique de la loi du plus fort qui est à l'origine des ingérences répétitives des Etats puissants dans les affaires intérieures des autres Etats. Et ce sont principalement les Etats du Sud qui sont les victimes permanentes de ces ingérences répétitives et ce, au mépris total des règles fondamentales consacrées par la Charte des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute que le Chef de l'Etat russe fait de la récupération politicienne en condamnant les pratiques illicites précitées. En effet, il s'agit de pratiques auxquelles la Russie se livre également bien souvent, comme en témoignent de façon éloquente l'invasion de la Géorgie en 2008, l'annexion de la Crimée en 2014 et l'invasion de l'Ukraine aujourd'hui. Tout cela témoigne en réalité du désordre mondial actuel, qui semble profiter aux Etats les plus puissants, et pose un certain nombre de questions de fond qui méritent d'être abordées sans détour, si l'on veut encore préserver véritablement le magistère des Nations Unies.

C'est pourquoi, contrairement à ce que suggère une certaine opinion, la solution idoine au désordre actuel du monde ne réside pas dans la nécessité de créer de nouvelles institutions internationales qui seraient plus fonctionnelles ou plus crédibles. Cette solution réside simplement, nous semble-t-il, dans la volonté et la capacité de tous les acteurs internationaux, en particulier les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, à respecter les buts et les principes de l'Organisation mondiale. C'est seulement à ce prix que les Nations Unies, qui sont l'unique institution internationale à l'échelle mondiale, pourront renouer véritablement et plus efficacement avec leur mission première : celle d'œuvrer sans relâche pour la paix et la sécurité dans le monde, en vue de libérer les générations futures du fléau de la guerre.

C'est à cette condition que le monde pourra « *progresser d'un pas sûr dans la voie de demain* », pour reprendre Dominique de Villepin[7]. En effet, la crise internationale actuelle née de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, dont les conséquences risquent malheureusement d'être encore plus grandes et durables qu'on ne l'imagine, invite une fois encore à renouer réellement avec les valeurs fondamentales posées en 1945 par les peuples des Nations Unies et qui méritent toujours d'être défendues. Nous voici donc

[7] *Le requin et la mouette*, Plon/Albin Michel, Paris, 2004.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

arrivés, nous dit encore Dominique de Villepin, « *à ce point crucial où s'entrevoit la possibilité d'une réconciliation entre la puissance et la grâce, entre le ciel et la mer, entre le requin et la mouette, parfaite alliance des contraires célébrée par les philosophes et les poètes.* »

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434